

Santé Québec Nord-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Montréal, le 8 septembre 2026

[REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès à l'information (N/D : AI-903)

[REDACTED]

La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information envoyée par courriel le 17 juillet 2026 et précisée le 3 août 2026 visant à obtenir copie de documents et de données concernant le déploiement du Dossier santé numérique pour notre établissement et plus spécifiquement,

« [p]our la période du 1er juillet 2025 à aujourd'hui, [...] :

1. Tout document, tableau, fichier, rapport ou extraction de données permettant d'identifier le nombre d'heures supplémentaires effectuées par le personnel dans le cadre du déploiement, de l'implantation, du soutien, de la formation ou de la stabilisation du Dossier santé numérique.

Cette demande vise notamment les heures supplémentaires associées à un code de projet, un centre de coûts, une activité, une unité administrative, un libellé comptable ou tout autre mécanisme interne permettant d'isoler les heures liées au Dossier santé numérique ».

[Vous souhaitez] obtenir, si possible, les données ventilées par mois, par catégorie d'emploi ou titre d'emploi, par direction ou service, ainsi que le coût total associé à ces heures supplémentaires.

2. Si aucun code de projet, centre de coûts ou autre mécanisme interne ne permet d'isoler les heures supplémentaires liées au Dossier santé numérique, [vous demandez qu'on vous transmette] tout document permettant de le confirmer.
3. À titre comparatif, [vous demandez qu'on vous transmette] le nombre total d'heures supplémentaires effectuées dans [notre] établissement, par mois et par catégorie d'emploi ou titre d'emploi, pour la période du 1er juillet 2025 à aujourd'hui.

Si les données ne [pouvaient] être fournies selon toutes les ventilations demandées, [vous souhaitez] obtenir les documents dans la forme où ils sont détenus par l'établissement ».

Quant au point 3 de votre demande, vous nous avez précisé rechercher « la compilation des heures de temps supplémentaire effectuées avant le déploiement du Dossier santé numérique, dans [notre] établissement, pour voir si la tendance s'est maintenue après le déploiement, ou si c'est demeuré stable ».

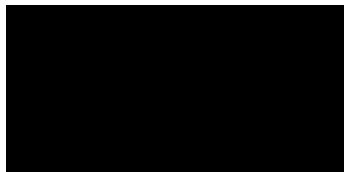
Suivant nos recherches, vous trouverez joint un tableau contenant les renseignements demandés. Nous vous prions de noter que les données fournies à la section « Vitrine NIM et équipe Projet CE » correspondent au temps supplémentaire des ressources affectées aux activités d'implantation locale telles que le soutien, la formation et la révision des processus au sein de Santé Québec NIM-U, mais également au temps supplémentaire des employés qui ont participé à la configuration provinciale du système en collaboration avec le Centre d'Expertise DSN.

En ce qui concerne le troisième point de votre demande, nous ne sommes pas en mesure de produire les données demandées distinctement pour l'ensemble de l'établissement. Aucun document ou rapport existant ne permet d'isoler spécifiquement les heures supplémentaires liées au DSN. La production de cette information nécessiterait des travaux, des calculs, des analyses, des comparaisons et réconciliation de divers documents. Par conséquent, suivant l'article 15 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, nous ne pouvons accéder à ce point votre demande.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Le directeur des ressources humaines et enseignement,



Responsable de la Loi sur l'accès

p.j. Avis de recours en révision
DAI-903_DSN_Temps supplémentaire.pdf

Sommaire final du nombre d'heures supplémentaires effectuées par le personnel dans le cadre du déploiement, de l'implantation, du soutien, de la formation ou de la stabilisation du Dossier santé numérique

		Année civile 2025		Année civile 2026		Total	
Projet/Établissement	Catégorie d'emploi	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$
1.Vitrine NIM et équipe projet CE		1 928	116 847 \$	18 508	1 257 559 \$	20 435	1 374 405 \$
	Cadres	-	163 \$	662	66 218 \$	662	66 381 \$
	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	-	- \$	1 814	80 156 \$	1 814	80 156 \$
	Personne en soins infirmiers, cardio-respiratoires et autres	649	45 828 \$	9 497	736 666 \$	10 146	782 494 \$
	Personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers	-	- \$	-	70 973 \$	-	70 973 \$
	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	1 278	70 856 \$	6 536	303 545 \$	7 814	374 402 \$

2. Établissement *

Sommaire détaillé final du nombre d’heures supplémentaires effectuées par le personnel dans le cadre du déploiement, de l’implantation, du soutien, de la formation ou de la stabilisation du Dossier santé numérique

Année civile 2025															
Projet/Établissement	Catégories d'emploi	Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Total	
		Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$	Temps supplémentaire (heures)	Temps supplémentaire \$
1.Vitrine NIM et équipe projet CE		300	17 960 \$	394	24 254 \$	493	30 876 \$	836	51 537 \$	(240)	(15 577) \$	145	7 757 \$	1 928	116 807 \$
	Cadres	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	163 \$	-	- \$	-	- \$	-	163 \$
	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
	Personne en soins infirmiers et cardio-respiratoires	190	11 775 \$	157	11 105 \$	188	14 287 \$	114	7 069 \$	(20)	(408) \$	20	1 960 \$	650	45 787 \$
	Personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$
	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	109	6 185 \$	237	13 149 \$	305	16 589 \$	722	44 306 \$	(220)	(15 170) \$	125	5 797 \$	1 278	70 857 \$
*report du go live															

2. Établissement *

Année civile 2026															
Projet/Établissement	Catégorie d'emploi	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Total	
		Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire	Temps supplémentaire
		(heures)	\$	(heures)	\$	(heures)	\$	(heures)	\$	(heures)	\$	(heures)	\$	(heures)	\$
1.Vitrine NIM et équipe projet CE		179	10 773 \$	222	15 361 \$	1 037	69 043 \$	388	24 796 \$	14 763	1 032 739 \$	1 919	104 847 \$	18 508	1 257 559 \$
	Cadres	-	- \$	-	- \$	-	- \$	-	- \$	662	66 218 \$	-	- \$	662	66 218 \$
	Personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration	-	- \$	-	- \$	27	1 064 \$	-	- \$	1 490	66 028 \$	298	13 064 \$	1 814	80 156 \$
	Personne en soins infirmiers et cardio-respiratoires	16	2 625 \$	75	7 480 \$	657	46 456 \$	236	16 929 \$	8 046	627 861 \$	467	35 314 \$	9 497	736 666 \$
	Personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers	-	- \$	-	- \$	-	734 \$	-	- \$	-	69 611 \$	-	628 \$	-	70 973 \$
	Techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux	163	8 148 \$	147	7 880 \$	353	20 789 \$	152	7 866 \$	4 566	203 021 \$	1 154	55 840 \$	6 536	303 545 \$
*Go live 9 mai															

2. Établissement *